



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEPLOIEMENT DES TESTS SALIVAIRES DANS L'ACADEMIE DE RENNES A COMPTER DU 11 MARS 2021

Rennes, le 5 mars 2021

Dans l'optique de renforcer encore la politique de dépistage et suite à l'avis de la Haute autorité de santé, des tests salivaires RT-PCR sont déployés en milieu scolaire, dès le retour des vacances d'hiver.

Objectifs :

- Renforcer la politique de dépistages ciblés de la Covid-19 ;
- Assurer la surveillance épidémique ;
- Rompre au plus vite les chaînes de contamination ;
- Offrir une meilleure acceptabilité : les tests salivaires offrent une plus grande acceptabilité que les tests PCR "classiques" puisqu'il ne sera plus nécessaire d'insérer un écouvillon dans le nez, seule la salive sera récupérée en crachant (de manière assistée ou en auto-prélèvement).

85 000 tests hebdomadaires dans la zone B

300.000 tests hebdomadaires seront ainsi réalisés dans l'ensemble des établissements scolaires français d'ici la mi-mars, dont 85 000 pour la zone B dont dépend l'académie de Rennes.

Les tests hebdomadaires seront réalisés prioritairement pour les élèves du premier degré pour qui les prélèvements nasopharyngés peuvent être plus difficiles.

L'Agence régionale de santé et Santé Publique France assurent un rôle d'appui aux services départementaux de l'Éducation nationale, dans l'identification des établissements scolaires en fonction de la circulation du virus sur les territoires. Elle participe également à la mise en relation avec les laboratoires de biologie médicale en capacité de réaliser les analyses des tests salivaires sous 24h.

Ces campagnes de dépistage par test sur prélèvement salivaire sont complémentaires des opérations par tests antigéniques nasopharyngés : celles-ci continueront ainsi à être déployées dans les collèges et les lycées. Grâce à la rapidité du rendu des résultats qu'ils permettent, les tests antigéniques constituent en effet des outils cruciaux pour repérer les élèves et personnels porteurs du virus et engager au plus vite le *contact-tracing* autour d'eux.

Contact presse

**Cabinet du Recteur
Pôle Médias**
presse@ac-rennes.fr
Tél. 02 23 21 73 23
ac-rennes.fr/presse
twitter : @acrennes

Une organisation coordonnée entre les autorités sanitaires et académiques

La mise en œuvre du dispositif sera assurée par plus de 2 000 médecins et infirmiers de l'éducation nationale volontaires qui bénéficieront préalablement d'une formation à la réalisation des tests. Cette mobilisation s'inscrit dans la continuité de l'engagement remarquable de ces personnels, depuis le début de la crise sanitaire, au service de la santé des élèves et de l'ensemble de la communauté scolaire. La mobilisation d'autres personnels de santé, également formés à la réalisation de tests, pourra être sollicitée.

L'ARS Bretagne a mobilisé l'ensemble des laboratoires privés, fortement impliqués tout au long de la gestion de crise, pour évaluer la capacité d'analyse en tests salivaires permettant de répondre largement aux objectifs fixés par le Ministère de l'Éducation nationale aux académies. En Bretagne, les laboratoires sont en capacité d'analyser près de 2 000 à 3 000 tests /jour (10 000 à 15 000 par semaine) sous 24h.

Recrutement de 1 700 médiateurs « Lutte anti-Covid »

Pour faciliter cette mise en œuvre, 1 700 médiateurs « Lutte anti-Covid » seront recrutés par les académies pour aider les personnels de santé du Ministère de l'éducation nationale dans les campagnes de test et de *contact-tracing*. Ces médiateurs, étudiants ou non, spécialistes ou non de santé, seront recrutés en tant que vacataires pour l'ensemble des postes d'une opération de dépistage : accueil administratif, prélèvement, délivrance de messages de prévention, initiation de la démarche de *contact-tracing*, conseils sur l'isolement des cas positifs ou cas contacts, le tout sous la supervision d'un professionnel de santé.

Ils pourront être amenés à réaliser les prélèvements s'ils ont validé la formation dédiée et qu'ils sont encadrés sur place par un personnel de santé. Les offres de vacation pour devenir médiateur varient localement et sont disponibles soit sur le portail de l'ARS, soit sur celui de l'académie.

Pour l'académie de Rennes, 82 recrutements sont actuellement ouverts.

Maintien du protocole sanitaire renforcé

En parallèle, le protocole sanitaire renforcé continuera d'être scrupuleusement mis en œuvre au sein des établissements scolaires en respectant les règles suivantes :

- Distanciation physique entre les élèves de groupes différents ;
- Application des gestes barrières (lavage des mains, port du masque, ventilation des classes et autres locaux);
- Limitation du brassage des élèves ;
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels.

Contact presse

Cabinet du Recteur
Pôle Médias
presse@ac-rennes.fr
Tél. 02 23 21 73 23
ac-rennes.fr/presse
twitter : @acrennes